

Ventilations Générales

La ventilation générale permet de créer des clés de répartition récupérables sur tous les modules EIG.

Pour se faire le logiciel va avoir besoin :

- d'un code à 4 caractères.
- un libellé.
- le choix de la section émettrice.
- et d'une base de répartition. (cette base de répartition peut être soit un pourcentage donc sur 100 ou en 5ème ; 10ème ; 30ème ... cette base peut même contenir un chiffre avec des décimales 55,75 par exemple).

La création de la clé de répartition se fait à l'aide de la page blanche en bas à gauche. Dans l'écran qui s'affiche il conviendra de renseigner la première section sur laquelle la première répartition va être affectée. Dans la case répartition mettre le ratio de répartition souhaité (attention à ne pas dépasser le chiffre total inscrit précédemment dans la case "BASE", sinon un message erreur apparaîtra).

La valeur de "Répartition" ne doit pas excéder (le nombre de la base)

Une fois validé votre 1ère ventilation, si vous sélectionnez à nouveau la page blanche de création, deux choix vous sont proposés.

Soit ajouter une nouvelle ventilation à votre clé de répartition, soit ajouter de l'analytique à la ventilation générale que vous venez de créer.

Utilisez le choix 1 jusqu'à atteindre le chiffre "0" dans le reste à ventiler.

Pour le choix 2, trois menus déroulants s'affichent. Faire les choix de traitements analytiques déjà existants sur votre base,

Le choix éventuel de ventilations analytiques existantes, et de codes analytiques existants.

Ventilations générales

Code Libellé

Section émettrice

Nous obtenons cette codification pour la 1ère ventilation.

Ventilation

Ventilation

ET01/1001 ETABLISSEMENT 01/SECTION 1001 50

1002 ACTIVITES

2003 IMPONAGE

Ventilation analytique

Code Libellé

Continuez jusqu'à atteindre le chiffre "0" dans le reste à ventiler.

Vous pouvez désormais utiliser cette ventilation aussi bien sur vos écritures en comptabilité, mais aussi en facturation, en Immobilisation et dans les autres modules EIG.

Une édition de toutes les ventilations est disponible à l'aide de l'imprimante en bas à droite.

A noter qu'il est impératif d'utiliser une codification inter structure (disponible dans les constantes de la comptabilité) pour pouvoir faire apparaître cette ventilation dans vos écritures.

Lors de la saisie d'écriture en comptabilité le choix de la ventilation peut se faire de deux manières différentes :

Accueil | Ventilations générales | Constantes | Plan comptable | Saisie des écritures

Mois de saisie : Décembre 2023
Code de Saisie : ACHA - ACHATS FOURNISSEURS

1. En activant la touche F4 lorsque le curseur est positionné sur la case "IS"

Pièce 1223/012 PLAN COMPTABLE en choisissant dans n'importe quel compte onglet "Général"

Jour	IS	Compte	Contrepartie	Débit			Crédit			Fac fourn.
Libellé				Stat1	Stat2	Stat3	Stat1	Stat2	Stat3	Echéance
20	<input type="checkbox"/>	d'automatiser la ventilation sur ce compte,								
	<input type="checkbox"/>	ACHA/12TW Ventilations								// 15
	<input type="checkbox"/>	555 VENTIL EDF								
	<input type="checkbox"/>	12TW cle de répartition 12TW								

dès qu'il sera utilisé cette ventilation sera utilisée par défaut.

Par conséquent l'écriture ventilée va se présenter de cette façon :

Accueil | Ventilations générales | Constantes | Plan comptable | Saisie des écritures

Mois de saisie : Décembre 2023
Code de Saisie : ACHA - ACHATS FOURNISSEURS

Pièce 1223/012

Jour	IS	Compte	Contrepartie	Débit			Crédit			Fac fourn.
Libellé				Stat1	Stat2	Stat3	Stat1	Stat2	Stat3	Echéance
20	<input type="checkbox"/>	60612000		294,63						45516
	<input type="checkbox"/>	ACHA/1223/012/		9997	2003	9997				// 15
20	<input type="checkbox"/>	1002 60612000		147,32						45516

Revision #9
Created 20 September 2024 09:47:30 by Emmanuel STRUSI
Updated 17 October 2023 14:23:39 by Emmanuel STRUSI

On retrouve bien la répartition créée précédemment soit : 50% sur la section émettrice ; 25% sur la section 1002 et 25% sur la section 2001.